Chante moi la Cevaa !

Tout comme le Défap, la Cevaa célèbre son cinquantenaire cette année. Dans le cadre des festivités prévues pour son Jubilé, elle organise un concours de composition de chants. L'objectif est de constituer un nouveau recueil de chants pour la Communauté et de fêter la diversité et la richesse de ses Églises membres. Le thème validé lors du Conseil exécutif d'octobre 2020 est le suivant : Chante moi la Cevaa !



La célébration de ce cinquantième anniversaire se prépare avec des évènements annoncés par la Présidente, Madame Henriette Mbatchou, dans sa lettre du 1er mars 2021 : des projets favorisant l'échange, la créativité et la spiritualité.

Conditions et modalités de participation

Le concours se déroulera du 1er juin au 15 juillet 2021. Les propositions seront reçues exclusivement par voie électronique. Le nombre de créations par auteur (groupe) est

limité à deux. Les compositions retenues seront publiées dans un recueil électronique et imprimé.

Caractéristiques du projet de chant

Les productions devront être fournies au format .mp4 (vidéo) ou .mp3 (audio) et .pdf pour les partitions. Le chant doit refléter l'esprit « Cevaa » : le partage, l'action, le témoignage, la communauté mais aussi le thème des 50 ans : « Cevaa : Maintenons la flamme ! ».

L'auteur peut proposer un arrangement ou une interprétation avec les instruments de son choix. Les productions originales en langue locale sont encouragées pour refléter la richesse de la communauté. Une traduction française des paroles doit être fournie systématiquement.

Modalités de sélection

Les compositions seront analysées et sélectionnées pour la constitution du recueil par un jury mis en place par la Cevaa. Les critères seront la qualité artistique, la cohérence avec l'esprit de la Cevaa et la célébration des 50 ans. Les compositions devront être transmises à l'adresse mail suivante : secretariat@cevaa.org , au plus tard le 15 juillet à minuit. Un jury se réunira dans le mois afin de sélectionner les lauréats. La désignation des gagnants se fera à la majorité des votes. Ils seront ensuite individuellement avertis.

Valorisation des compositions

Les compositions et chants sélectionnés seront remises à l'ensemble des Eglises membre au format numérique. Un recueil imprimé sera également édité par la Cevaa – Communauté d'Eglises en Mission dans le cadre des festivités de son Jubilé en 2021. Les vidéos seront mise en ligne sur le site internet www.cevaa.org et sur la page Facebook de la Cevaa. Enfin, les compositions des lauréats seront diffusées lors de

la prochaine Assemblée Générale de la Cevaa.

Retrouvez ci-dessous le discours du Secrétaire général de la Cevaa, le pasteur Céléstin Kiki, annonçant à la Communauté le programme des festivités du Jubilé de la Cevaa, tout en rappelant son soutien aux diverses Églises en cette période de pandémie :